



« Ny olona no harena »

« Les hommes sont la vraie richesse »

Proverbe malgache

Siège : M^e C. Freléchoux, Case postale 1273, 2900 Porrentruy-1

Président: Jean-Claude Christe, 967, Rte des Alpes F01280 Prévessin-Moëns
tél. 004179 7539400; jcchriste@maristes.net

Président d'honneur : José Ribeaud

Secrétaire : Clara Blanc, Av. les Mousquines 12, 1005 Lausanne ;
tél 07929125 mclblanc@bluewin.ch

Banque : Banque Raiffeisen du Mont-Terri, 2950 Courgenay, CCP 25-7895-8, compte n° 29977.61 Clearing 80027

Rapport d'activités 2014 de la Fondation Avenir Madagascar

L'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA), la radio diocésaine (Radio Haja) à Antsirabe et le site de la forêt primaire Antenina sont les projets phares de la Fondation Avenir Madagascar (FAM) soutenus durant l'année 2014.

1.- Vie de la Fondation en 2014

1.1 La FAM a tenu 2 séances

1.1.1 Assemblée générale du 1er avril 2014

Le PV du 21.1.2013 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport annuel FAM 2013 préparé par le Président Jean-Claude Christe est approuvé à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 2013 et le rapport de l'organe de révision, avec récapitulatif des comptes d'exploitation, sont présentés par Me Charles Freléchoux, trésorier de la Fondation. Si les dons ont diminué, nos prestations ont diminué également et les frais restent très modestes.

Il ressort qu'en 2013 la Fondation a reçu CHF 71'297.00 de dons et de produits divers. Les charges se sont réparties principalement entre CHF 57'179.44 de prestations faites à Madagascar et CHF 3'622.50 de frais. Les réserves comptables se sont élevées à CHF 185'700.--. Cela assure les prestations pour nos projets d'une durée de 2 à 3 ans.

Les membres de la Fondation approuvent à l'unanimité les comptes 2013, ainsi que le rapport de l'organe de révision et donnent décharge au trésorier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Le rapport de l'organe de révision sera envoyé par les soins du Trésorier à la Confédération, en tant qu'organe de surveillance de la Fondation. Un grand merci à Charles pour son grand et efficace travail. Une lettre de remerciement sera envoyée à la Fiduciaire.

Pierre relève la nécessité des visites sur place à Madagascar des membres de la FAM chaque année. Un grand merci à Clara B. de s'être rendue sur place environ deux fois par année entre 2005 et 2013. Elle ne pourra plus continuer à ce rythme à l'avenir. Le Conseil décide qu'une fois par année les frais de voyage d'un membre seront pris en charge par la FAM pour assurer le suivi de ses projets. Cela a été le cas en 2014, pour Bernard S.

1.1.2 Séance du 17 novembre 2014

Pierre P. adresse une chaleureuse bienvenue à José Ribeaud, présent quelques jours en Suisse, et regrette l'absence de JCC, retenu en France pour une séance importante, et celles de Franz S. et Charles F. surchargés de travail.

José R. salue cordialement les présents et remercie Urs Z. d'avoir rejoint le conseil de la FAM. Il constate avec plaisir le dynamisme et la bonne évolution de la FAM. Il suit toujours nos projets, il estime beaucoup le projet Antenina dont l'objectif est d'aller vers les plus déshérités. Pour les recherches de fonds il nous suggère de présenter un dossier à l'association "Brot für alle". On pourrait présenter le projet Antenina. Il transmet quelques formulaires de demande. Il garde aussi un bon contact avec Reutlingen.

La situation financière est saine. Les liquidités en 2014 se montent CHF 196'000.-. Nous devons toutefois être vigilants dans les dépenses et faire des efforts de sponsoring. Nos besoins sont d'environ de CHF 35'000.- par année en dons et parrainages. La facture pour le dédouanement de la voiture est de CHF 5'500.- (Ar 15'500'000).

Karen a préparé le budget FAM pour 2015 et l'envoie à tous par mail.

Pierre P. et Bernard S. ont fêté leurs 130 ans au mois d'août à Diesse cette année et ont profité de ce prétexte pour inviter les membres de la FAM à une rencontre informelle. Grand merci. A cette occasion, le président a informé qu'il ne pourra plus assumer la présidence de la FAM, vu qu'il sera transféré l'année prochaine dans une autre communauté mariste. Pierre se porte volontiers candidat à sa succession comme président.

Jean-Claude V. accepte la vice-présidence de la FAM. Clara B. reste la secrétaire.

L'ESSVA fête ses 15 ans le 11 avril 2015. Pierre P., Jean-Claude V. et peut-être aussi José s'y rendront ainsi que Urs Z. mais la semaine auparavant. Chaque membre du conseil est très cordialement invité à se rendre à l'ESSVA pour l'occasion.

1.2 Archives

Le président a accompli un grand travail pour mettre en ordre les archives et leur donner une cohérence. Elles seront transférées au domicile de Pierre P. à Diesse, ainsi que les brochures, les bulletins de versement et les anciens numéros du Vaovao.

2.- Nos projets

2.1 ESSVA

2.1.1 Investissements

- La demande d'un montant de 3 millions Ariary (environ CHF 1'200.-) est acceptée pour un équipement et l'acoustique des deux studios TV et Radio à l'ESSVA.
- Le Comité n'est pas favorable à l'investissement d'un montant de CHF 600.- pour rehausser la clôture de l'ESSVA en face du bâtiment lapidairerie.
- En lieu et place de l'achat d'une voiture demandée par l'ESSVA (pour un montant de 9'000 Euros) Pierre P. offre sa voiture 4x4 Chevrolet. Le Comité le remercie de son offre et accepte de payer le prix du transport à Mada.
- Pour la maison d'étudiants, l'investissement est refusé.
- Pour le forage du puits, la question est en suspens. On attend le rapport de Bernard S. On fixe un montant de CHF 6'000.- au budget 2015.
- Un investissement pour la **réhabilitation des deux bâtiments « LOC »** est prioritaire. Les bâtiments se dégradent, les 2^e étages devront être démolis, selon le rapport technique de Jacques Petignat (voir ci-dessous). Ils ne donnent pas une bonne image du campus. Toutefois les bâtiments sont nécessaires pour créer de

nouvelles salles de classe. Le problème légal continue avec l'entrepreneur qui avait commencé les travaux. Il faudra probablement attendre 2016 pour un règlement devant la justice, mais on espère toujours un jugement à l'amiable qui permettrait la finition des bâtiments. Monseigneur recherche un partenaire pour partager la totalité des coûts.

2.1.2 Informations

- Le **nouveau recteur**, le Père Edmond s'investit beaucoup et "prend ses marques". Les comptes sont tenus par Henri et sont contrôlés par le vice-recteur, Pr Romuald - une information sur l'état des finances devrait être donnée régulièrement au recteur. Fidelis gère très scrupuleusement les biens de l'ESSVA. Mgr Philippe semble mieux comprendre le soutien de la FAM et être davantage ouvert au dialogue. Son souhait est d'atteindre 1000 étudiants par année scolaire, mais ceci exigerait beaucoup de restructurations en espaces et ressources qui ne sont pas envisageables pour le moment. Pour l'autonomie financière de l'école le nombre de 700 étudiants est nécessaire. Pour cette année académique, ce nombre n'est pas atteint car il y a maintenant de nouvelles écoles professionnelles qui ont ouvert sur l'île. Pour le remplacement de Jeannot, dans 2-3 ans, Pierre P. a souligné à Mgr l'importance de confier cette tâche à une personne compétente avec un profil de pédagogue et non de théologien.
- Le **Conseil d'Administration** de l'ESSVA fait part à la FAM du suivi du fonctionnement de l'école : le besoin de revoir son financement, exiger et vérifier le budget de fonctionnement, augmenter l'écolage, étudier la demande des enseignants et du personnel de réduire l'écolage pour leurs enfants. Justin continue d'assumer la présidence du CA pour encore quelques temps.
- L'ESSVA admet l'absolue nécessité de mettre en place le **réseau des anciens**, pour la renommée de l'école, des synergies entre diplômés et étudiants, et pour la recherche des places de travail, etc.
- Deux filières sont sources de soucis : **la filière HR et la filière EM**. Il s'agit de trouver les personnes compétentes, honnêtes pour mener ces deux filières. Le CCA et la direction de l'ESSVA sont conscients du problème et tenteront d'y remédier dans le courant du premier semestre de cette prochaine année académique.
- **Matériel informatique** : 18 ordinateurs, 1 imprimante et 1 serveur préfiguré ont été envoyés par container à Madagascar. Ce matériel informatique (volume 1.82 m3) a été reçu par Bruno Hug qui s'est chargé de le remettre en état et le structurer pour les besoins. Il y aura un coût pour le travail de Bruno et pour le transport. Mais à la veille de la rentrée, ce matériel n'est pas encore en service. Le WIFI (payé par des privés suisses) n'a toujours pas été installé, etc. Une solution doit être absolument trouvée d'ici la fin de l'année civile.
- Nouveau projet de **formation des enseignants primaires** : après divers entretiens, les autorités, Olivier Donat (porteur du dossier) et les partenaires potentiels ont confirmé leur intérêt dans ce projet. L'investissement prévu pour ce projet est d'env. € 180'000.- à trouver par le ministère auprès de bailleurs internationaux. Pierre P. suit de près ce dossier.
- **Comptes de l'ESSVA** : l'école a reçu à ce jour : CHF 17'000 pour le fonctionnement et CHF 8'500.- pour les investissements. Nous avons reçu les comptes /états financiers à fin août 2014. Un courrier sera envoyé à Justin pour lui demander le budget de la nouvelle année académique et comprendre les besoins financiers.
- **Convention** de partenariat ESSVA-FAM : le document est fait mais pour la signature la FAM attend encore de voir le mode opérationnel du nouveau recteur.
- **Evaluation des bâtiments**
Jacques Petignat, frère de Pierre et ingénieur en génie civil, a fait une évaluation des bâtiments. Son rapport, remis aux responsables de l'ESSVA, sera envoyé aux membres du conseil de la FAM. Les démarches pour résoudre le contentieux avec la justice avancent, mais rien ne sera réglé dans les prochains mois, selon toute vraisemblance. Le dossier est traité au niveau de l'épiscopat malgache, par un bureau d'avocats de Tana.
- **Utilisation de la voiture.**
Un règlement pour l'utilisation de la voiture existe déjà et devra être appliqué. La voiture donnée est très appréciée. Pierre P. a fait mettre le logo de la FAM et a donné un cours sur la conduite de la voiture pour apprendre à limiter la consommation d'essence.

2.2 Radio Haja

- Les comptes mensuels nous parviennent régulièrement. La situation financière est saine et un soutien financier n'est pas nécessaire pour le moment. RH arrive à couvrir son budget de fonctionnement.

- La radio fonctionne bien, l'équipe est stable et motivée, les techniciens travaillent aussi à l'antenne. Le directeur, Jean-Marie, avoue ne pas avoir de l'expérience dans le domaine de la radio mais a de bonnes compétences pour la gérer et motiver les collaborateurs. Les charges de fonctionnement sont couvertes par les recettes.
- Il faut étudier la possibilité d'installer un système éolien combiné avec des panneaux solaires pour le fonctionnement de l'antenne à Karatra et éviter les pannes de courant.
- Pierre P a également demandé à Radio Haja de faire une étude : combien d'ONG ou associations en Suisse soutiennent des projets à Madagascar, spécialement à Antsirabe. Objectif : créer des synergies entre elles dont la FAM et relever le rôle de la Suisse à Mada, afin qu'il reste un pays prioritaire.

2.3 Antenina

- Le programme de **reforestation/reboisement** se poursuit avec succès dans 3 villages de la région d'Antenina : 43'722 arbres ont été plantés cette année. La participation des villageois est toujours plus nombreuse et encourageante.
- **La construction de l'école secondaire**, que nous avons soutenue financièrement, est terminée. Le nombre d'élèves est insuffisant pour couvrir les frais de fonctionnement, le montant de l'écolage est trop élevé pour certaines familles.
- Pour la **recherche de fonds** suggestion est faite de proposer aux lecteurs du VAOVAO de soutenir la plantation d'un arbre... Pierre P. rappelle qu'Audemars Piguet est prêt à donner un soutien financier. Un dossier devrait lui être soumis.
- Le responsable sur place d'Antenina doit encore être trouvé pour suivre le projet et se rendre sur place deux fois par année. Des contacts ont été pris avec un jeune ingénieur agronome d'Antsirabe, Tahina pour la reprise du dossier. Il est très intéressé et Jean-Claude V. le rencontrera pour négocier son engagement dans ce projet.
- **La construction de l'écolodge** est stoppée. Le concept devra être revu: refuge pour les chercheurs et marcheurs, avec deux petits dortoirs, douches/ sanitaires, kitchenette et réfectoire. Des questions se posent encore : une intendance pour les repas, les nettoyages, les réservations, etc. Une convention de travail doit être faite avec le responsable. Olivier M. continuera à suivre et contrôler le projet.
Finances : il reste un solde d'environ € 1'500 sur les 10'000 versés en 2014. Il faudra verser à nouveau € 10'000 pour terminer les comptes avec le responsable et un nouveau budget devra être établi et disposer d'un fond pour 2015.
Devront être revus également, les accords avec les locaux pour les pépinières, leurs rémunérations et pour l'écolodge.

2.4 Prison

Sœurs de l'Evangile

- Sr Agnès remercie la FAM pour l'achat du pont roulant pour la nouvelle cuisine de la prison. Effectués par Olivier M., l'installation des nouveaux foyers et le système de levage des chaudrons en cuisine sont très efficaces. Il y a moins de fumée et la cuisson des aliments est plus économique.
- Dans le budget FAM pour 2015 on insère un montant de CHF 2'000.- pour un soutien ponctuel à la prison des jeunes Akany.

2.5 Dispensaire

Echographie : le projet est clos.

2.6 Projet d'Olivier Mauron

- Olivier M., collaborateur de la FAM a obtenu une aide de la FAM pour son projet de création d'un atelier agro-alimentaire dont la priorité est la production de jus de pommes à Antsirabe. L'atelier permettra de créer des postes de travail, favorisera le développement économique de la région et œuvrera à la formation professionnelle des producteurs de pommes.

- Le Conseil accorde à Olivier M. un prêt sans intérêts d'un montant de CHF 6'890.40 pour l'achat d'une presse qu'il a trouvée à de bonnes conditions en Suisse. Une convention pour le remboursement du prêt sera établie.

3.- La communication

- **Bulletin de la FAM**
Le Vaovao a paru 2 fois cette année 2014 : le N° 21 en mai et le N° 22 en décembre.
- **Site Internet** www.avenir-madagascar.ch
Frédéric E., nouveau responsable, a préparé l'ébauche du nouveau site : il est clair et très bien structuré dans toutes ses fonctions.
Reste à lui fournir des textes : sur l'historique de la FAM et ses projets réalisés (Horombe, échographe) et les projets en cours avec informations détaillées et des photos.
- **Le Powerpoint** de présentation de la FAM est terminé et a été présenté pour la première fois à l'église de Courrendlin dans el cadre du dimanche des missions. La FAM était invitée à présenter ses activités à cette occasion.
- **Fichier adresses** membres et donateurs, tenu par Pierre P. nécessite une mise à jour : supprimer des adresses obsolètes, trouver de nouvelles dans l'entourage de chacun des membres.

Relations

Avec la DDC

Pour l'instant, Madagascar n'est plus sur la liste des pays prioritaires pour la DDC, mais des projets continuent à être soutenus dans l'île. Il faudra tenter de convaincre la nouvelle équipe dirigeante de reprendre le soutien de la Suisse à Madagascar. On peut avancer plusieurs arguments : les ONG et associations qui travaillent sur l'île sont nombreuses, la charge de premier ministre est occupée actuellement par un malgacho-suisse.

Bernard suggère de rencontrer le directeur de la DDC, chef de la Division Partenariats Institutionnels, en passant par la FICD, afin de lui présenter et parler de nos projets.

Pierre P. va tenter de convaincre M. Claude Hêche, président du Conseil des Etats aux Chambres fédérales en 2015, de passer par Antsirabe pour visiter nos projets et inviter le 1er ministre malgache à y effectuer une visite officielle.

- **FICD / Promad**
La FAM n'a pas pu être représentée cette année à l'assemblée annuelle de la FICD. Le président a envoyé un mot d'excuses.
- Une séance de PROMAD a eu lieu en septembre à Berne, Pierre P. a représenté la FAM. L'ambassadeur suisse Eric Mayoraz était présent.
- Les bulletins d'informations de ces organismes sont transmis régulièrement à tous les membres de la FAM.

4.- Sponsoring

- Le président confirme la fin du soutien financier, qui a duré dix ans, de la STM (Solidarité Tiers Monde). Les fonds reçus (entre CHF 10'000.- et 15'000.-) ont été utilisés pour l'ESSVA. La recherche de nouveaux sponsors doit continuer. Pour ceci il faut avoir des dossiers avec des objectifs clairs pour un soutien ou un projet.
- Urs Z. propose de prendre contact avec des agences de voyages à Madagascar pour leur présenter nos projets et les inviter à Antsirabe.

- Pour Antenina, une demande de soutien sera adressée à "Brot für alle", selon le modèle donné par José R. . Urs Z. est d'accord de faire les démarches pour cette demande et CB lui enverra le dossier du projet.
- Projet de formation des enseignants école primaire à l'ESSVA : le budget est d'environ CHF 180'000.-. Des sponsors seront trouvés par Pierre P. et le ministère malgache de l'enseignement. La FAM s'engage pour le coût de l'étude préliminaire de CHF 10'000.-.
- Dans le cadre de la journée missionnaire dimanche 30 novembre à Courrendlin, Jean-Claude C. Pierre P. et Bernard S. ont fait une présentation de la FAM à la paroisse.
- A la Neuville le 6 décembre Bernard S. a tenu un stand de la Stand FAM à pour la vente d'articles de Madagascar avec Clara B. et Pierre P. pour un "coup de main".

Au 31 décembre 2014, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

| | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| Fr. Jean-Claude CHRISTE, | Prévessin-Moëns (France) président |
| Pierre PETIGNAT, | Diesse (BE), vice-président |
| Clara BLANC, | Lausanne (VD), membre et secrétaire |
| Karen EARL-ERPELDING, | Lutry (VD), membre |
| Jean-Claude VERDON, | Givisiez (FR), membre |
| Bernard SCHINDLER | Diesse (BE), membre |
| Franz STADELMANN | Schachen (LU), membre |
| Urs ZISWILER | Zurich (ZH), membre |

et le trésorier, non membre, est Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy.

Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance à Neuchâtel le 23 février 2015.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président

Le vice –président

La secrétaire